

# SECTION VOYAGES



# BALI

# juin 2021

**NOM** : .....

Prénom : .....

Matricule : .....

Mail personnel : .....

Gsm personnel : .....

Nom/prénom 2<sup>nd</sup>e personne : .....

## Tarif : 1600€

*Tarif extérieur : 1705€*

*Groupe de 16 min à 20 personnes max*

- Statut** :
- salarié(e) TAS, TGS, Vinci
  - conjoint, concubin, pacsé (même adresse fiscale)  
(enfant majeur même adresse fiscale – voir organisateur du séjour)
  - extérieurs, etc (voir règlement)

**Je m'inscris**  **seul(e)** : supplément chambre individuelle à ma charge: **285 euros**

Je suis seul(e) mais voudrais partager ma chambre avec :

- Je m'inscris**
- au groupe 1 du 03 au 14 juin 2021
  - au groupe 2 du 10 au 21 juin 2021
  - au groupe 3 du 12 au 23 juin 2021

## Fin des inscriptions : fin aout 2020

**Paiements** :

Uniquement pour les salariés :	<input type="checkbox"/> par retraits sur salaire : ..... mensualités (jusqu'à 10 mensualités)
Uniquement pour les retraités, TGS, Vinci	<input type="checkbox"/> en ..... Chèques (jusqu'à 10 chèques)
Uniquement pour les extérieurs :	<input type="checkbox"/> en ..... Chèques (jusqu'à 4 chèques)

**BULLETIN D'INSCRIPTION** à déposer dans l'urne au comptoir du C.E  
**TOUT BULLETIN INCOMPLET VOUS SERA AUTOMATIQUEMENT RENVOYE**

## **Calcul QF**

**pour que votre inscription soit prise en compte, à remplir impérativement ::**

Je souhaite le calcul du Quotient Familial (QF), je m'engage à porter l'original de mon avis d'imposition 2019 (dès réception) au secrétariat du CE

OU

Je ne souhaite pas communiquer mon avis d'imposition, dans ce cas, la participation minimale de 25 % me sera appliquée, remplir l'imprimé autorisation tranche Y au secrétariat du CE en même temps que mon inscription.

OU

Je ne suis pas concerné par ce dispositif.

## **QUELQUES RAPPELS DU REGLEMENT DE LA SECTION VOYAGES (consultable en intégralité sous l'intranet du CE : participez à votre CE - Voyages)**

Pour tous : vous devez informer le CE de tout changement de situation.

Bénéficiaires : les salariés de THALES ALENIA SPACE ainsi que TGS, Vinci, accompagnés d'un « ayant droit » de plus de 18 ans (conjoint, concubin ou pacsé ayant la même adresse fiscale, enfant majeur ayant la même adresse fiscale), sauf dans le cadre d'un voyage « famille ». Le nombre de bénéficiaires est limité par le budget attribué à la Section Voyages d'une part et dépend des contraintes de l'organisation d'autre part : nombre de personnes par groupe constitué.

Les personnes extérieures, retraités... (hors conjoint, concubin ou pacsé ayant la même adresse fiscale, enfant majeur ayant la même adresse fiscale) à la société, le tarif appliqué sera le tarif « extérieur » obtenu par la section **ET** sans participation, forfait et QF proposés uniquement aux salariés.

Les conditions de désistement seront celles applicables dans le contrat de vente de l'agence de voyages. Celles-ci seront implicitement acceptées par les inscrits au moment du 1er versement.

Toute personne qui s'inscrit doit **OBLIGATOIREMENT** vérifier par lui-même que sa carte nationale d'identité ou son passeport soient en cours de validité, ainsi que la concordance du nom et prénom du participant inscrit sur les papiers d'identité, la fiche d'inscription et la déclaration de situation faite au CE.

### **CALCUL DE LA PARTICIPATION FAMILIALE**

*Chaque salarié peut bénéficier d'une participation du C.E. via le pack vacances, correspondant à l'application de son Q.F. sur un montant facturé de 1500 € (quota annuel).*

*Nota : le pack vacances est un montant de participation par salarié, sa répartition se fait à sa discrétion entre la section vacances familiales et la section voyages organisés.*

*Le salarié peut bénéficier d'une anticipation de participation de l'année suivante pour financer son voyage, à sa simple demande.*

De plus, le Comité d'Etablissement n'accepte pas les inscriptions faites à titre personnel et individuel directement auprès de l'agence de voyages choisi par la section, et ce pour bénéficier des prestations et tarifications (tarif groupe agence, forfait CE, QF CE) proposées et/ou signées par contrat entre l'agence et le CE, de tenter d'intégrer le groupe en cours de formation, déjà formé, ou la liste d'attente.

La signature fait foi pour l'autorisation de prélèvement sur salaire pour le paiement du voyage, mais aussi pour le prélèvement des éventuels frais d'annulation/désistement suivant les conditions définies par notre prestataire.

**NOM** : ..... **Prénom** : .....

**N° Individuel** : .....

**Date + signature avec « lu et approuvé » impérativement :**

**BULLETIN D'INSCRIPTION à déposer dans l'urne au comptoir du C.E**  
**TOUT BULLETIN INCOMPLET VOUS SERA AUTOMATIQUEMENT RENVOYE**